



## PV CA

### Association des Habitants de LLN

30/07/2025 – 15h30

<b>Présent.e.s:</b>	Soraya, Philippe L, Philippe M. Invitées : Matilde, Anaïs, Luc Tondreau, Thierry Descamp
<b>Ordre du jour</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Démission</li><li>• Expulsion des locaux</li><li>• Salaires employées</li><li>• Newsletter</li><li>• Recours – prolongement des rails</li><li>• Clôture du recrutement</li><li>• Centrale Biomasse</li><li>• Retour sur la fête du 21 juillet</li></ul>

### Démission

Philippe Marchal a remboursé les 8000€ sur le compte de l'Ah le 19/06/2025.

Par ailleurs, Philippe Marchal informe le Conseil de sa volonté de démissionner pour des raisons de santé.

#### [DÉCISIONS] :

- **L'Assemblée générale du 14 octobre à 18h actera cette démission.**
- **Un appel à candidatures est lancé dès maintenant pour compléter le CA.**
- **La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 1er septembre.**

### Expulsion des locaux

- Des scellés ont été posés sur les bureaux de l'Association. L'information a été relayée dans la newsletter de l'AH.
- L'équipe est actuellement installée au Hive 5 ; aucune autre solution n'a pu être trouvée pour l'instant.
- Réunion avec le SPOTT :
  - Salle de droite (co-working) :
    - Déjà occupée par Terre Ouverte (mardi et jeudi) et le SPOTT (présence épisodique).
    - Possibilité d'utiliser deux bureaux + une petite table, mais absence de véritable espace de stockage.



- Accessible les lundis, mercredis et vendredis → ceci ne nous arrange pas car nous travaillons surtout mardi, mercredi, jeudi.
- ⚠ Pas de possibilité d'apposer le nom ou le logo de l'AH sur la vitrine.
- Salle de gauche (multi-activités) : utilisée régulièrement, pas de possibilité d'en faire des bureaux permanents.
- Possibilité d'organiser ponctuellement des événements de l'AH dans la salle multi-activités.
- **Conclusion : avoir nos bureaux au SPOTT n'est pas une solution optimale. Nous continuons la discussion avec eux et cherchons toujours d'autres solutions.**

## Salaire employées

Un échange a eu lieu concernant une réévaluation des fonctions et de la rémunération du personnel, en lien avec l'ancienneté réelle et le niveau de qualification. Il est rappelé que les deux salariées actuellement en poste ont un niveau universitaire, ce qui pourrait justifier un échelon supérieur à celui actuellement appliqué. Toutefois, les capacités financières de l'ASBL limitent les possibilités d'ajustement à la hauteur de cette reconnaissance.

### Proposition d'Anaïs :

- Une revalorisation de l'ancienneté pour les deux salariées en poste, afin de mieux refléter leur expérience réelle.
- L'octroi d'une indemnité mensuelle de télétravail, dans les limites légales en vigueur.
- Pour toute nouvelle embauche, une adaptation de l'échelon en fonction de l'expérience, mais en tenant compte des contraintes budgétaires actuelles.

### Question soulevée :

Comment justifier, en toute transparence, une différence de traitement entre un nouveau salarié expérimenté et une salariée actuelle si leurs profils sont comparables ? Une des pistes envisagées serait d'attribuer un échelon différent en fonction des responsabilités spécifiques exercées (par exemple : gestion RH et comptabilité).

### Éléments budgétaires :

- À ce stade de l'année, les dépenses salariales sont en ligne avec les prévisions budgétaires.
- Les projections internes laissent penser qu'une revalorisation limitée pourrait rester compatible avec le budget 2025, notamment si certaines dépenses non prioritaires sont réaffectées.
- Il est souligné que les subsides obtenus pour les rémunérations devraient être prioritairement utilisés pour cet objet, afin de soutenir la stabilité de l'équipe et limiter le turn-over.

### [DÉCISIONS]:

- **Passage de l'une des salariées à un échelon supérieur avec maintien de son ancienneté formelle.**



- **Revalorisation d'ancienneté pour la seconde salariée dans le même échelon.**
- **Attribution d'une indemnité mensuelle de télétravail à tout le monde, sous réserve de la viabilité budgétaire à moyen terme.**

## Newsletter

La prochaine newsletter (Matilde) inclura un appel à rejoindre des comités pour renforcer la dynamique collective :

- URBA
- Centrale Biomasse
- Comités de quartier
- Comité des fêtes
- AH Info

## Recours – prolongement des rails

Un recours contre le prolongement des quais/rails de la gare de LLN avait déposé. C'est une décision d'un CA précédent. Il est maintenant demandé à l'AH de participer aux frais.

### **[DÉCISION]:**

**L'AH participera financièrement au recours à 50% des frais, càd à hauteur de 350€**

## Clôture du recrutement

Après plusieurs semaines de sélection, le CA et l'équipe ont retenu la candidature de Kristina, en tant que chargée de projets.

- Elle débutera sa fonction le 2 septembre 2025.
- Anaïs s'occupe du contrat et des formalités administratives (Dimona, etc.).

## Centrale Biomasse à Mont-St-Guibert

- Courriel reçu de M. Spoden concernant le projet et demandant se s'associer pour réfléchir au projet.

### **[DÉCISIONS]:**

- **Créer un groupe de travail spécifique, rattaché à URBA, avec une possible ouverture intercommunale (sur le modèle d'Athéna).**
- **Transférer le mail à M. Laperche.**
- **Importance de constituer aussi un groupe de suivi à Mont-Saint-Guibert, directement impacté.**
- **Approche : constructive, poser les bonnes questions (provenance et qualité des déchets, plan d'exploitation, gestion en cas de pénurie, particules fines, réseau de distribution).**

## Retour sur la fête du 21/07

- Bilan financier : environ 700 € de bénéfices.
- Grande satisfaction générale, retour très positif des participants.
- Participation bénévole importante.
- Fréquentation : 190 à 200 repas servis.
- Le bal folk a rencontré un beau succès.

- Points d'attention :
  - Plat principal : manque d'accompagnements.
  - Desserts : abondance au début, mais pénurie en fin de soirée.
- Pistes d'amélioration :
  - Organiser la fête dans une école (meilleures infrastructures et parking), mais cela impliquerait des frais alors que la Ville offre la place Montesquieu gratuitement... à réfléchir
  - Déplacer l'événement l'après-midi (repas de midi) avec bar tenu par l'AH ?
  - Une réunion de débriefing sera organisée en septembre.